

Zeitschrift: Die gewerbliche Fortbildungsschule : Blätter zur Förderung der Interessen derselben in der Schweiz

Band: 4 (1888)

Heft: 7

Artikel: Travaux manuels

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-866087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die gewerbliche Fortbildungsschule.

Blätter zur Förderung der Interessen derselben in der Schweiz.

IV. Jahrg. No. 7. Beilage zum „Schweiz. Schularchiv“.

Juli 1888.

Inhalt: Travaux manuels. — Gewerbliche und industrielle Berufsbildung. — Jahresberichte schweizerischer gewerblicher Fortbildungsschulen.

Travaux manuels.

Comme nous l'avons annoncé, il y a quelque temps, le IV^e cours normal suisse de travaux manuels s'ouvrira à Fribourg le dimanche 15 juillet, à 3 h. 1/2. Le nombre des participants inscrits jusqu'à ce jour est d'environ 70; chiffre qui n'a encore pas été atteint par les cours précédents. Aussi il y aura 8 maîtres au lieu de 4 qu'on avait d'abord prévus.

Les branches mentionnées au programme seront groupées comme suit: 1^o Travaux de cartonnage. 2^o Travail à l'établi et sur fer. 3^o Modelage et sculpture simple.

Le travail à l'établi est considéré comme étant la meilleure manière d'occuper les garçons de 12 à 14 ans, et la plus importante du programme des travaux manuels. Le travail en fer comprend des objets confectionnés en fil de fer ou le limage de surfaces planes.

Les travaux de cartonnage précéderont le travail à l'établi. Ils sont plus faciles à introduire, puisqu'ils s'organisent sans grands frais d'installations, mais la matière première en est plus chère que celle que l'on emploie pour le travail à l'établi. Ce dernier genre de travaux livre pourtant des produits plus solides et d'un usage plus fréquent que le cartonnage. Le pliage et le découpage du papier sont les préliminaires des travaux de cartonnage.

Les frais d'installation et d'exécution des travaux de modelage et de sculpture sont les moins considérables; mais ces travaux, le modelage surtout, demandent une grande habileté pour le dessin, et ne peuvent être exécutés que par les élèves d'un certain âge.

La sculpture sur bois de figures symétriques servant à l'ornementation d'ouvrages de menuiserie est une des occupations les plus attrayantes pour les garçons; aussi, ces produits ont-ils une valeur durable; ils demandent par contre de la patience et de la persévérance.

Il sera donné chaque jour de 11 h. à midi, une leçon de dessin.

Les participants au cours seront très bien logés, et surtout bien nourris, à un prix très modique.

Afin de résERVER une bonne réception à nos collègues de la Suisse, le Comité de l'Exposition scolaire a formé une commission de neuf membres se répartissant en quatre commissions dont chacune à sa tâche particulière: logements, locaux, réception, matériel, etc.

G.